

## Suisse

Modifié hier à 22:15

# Importants travaux requis pour protéger les sites sensibles des coupures de courant



Comment protéger les services essentiels en cas de pénurie d'énergie? / La Matinale / 4 min. / hier à 07:19

**Le Conseil fédéral l'a encore répété la semaine dernière: seuls les services de secours seront épargnés des délestages électriques, à condition que les conditions techniques le permettent. Or, de gros travaux sont nécessaires pour épargner une coupure aux sites sensibles.**

Ce sont les communes qui sont en charge d'assurer l'approvisionnement électrique des pompiers, de la police, ou encore des STEP, les stations d'épuration des eaux usées.

Mais s'assurer que ces sites sensibles soient bien approvisionnés en électricité même en cas de coupure n'est pas si simple. Il est effectivement très complexe de faire des

exceptions en cas de coupure d'électricité, surtout dans le cas extrême d'une forte pénurie d'électricité.

Des coupures de quatre heures pourraient alors être planifiées, par régions. Certaines villes ont donc décidé d'agir en amont, pour anticiper cette possibilité. C'est le cas d'Yverdon-les-Bains, dans le canton de Vaud.

## **L'exemple d'Yverdon**

Jean-Michel Germanier, le directeur général du service de l'énergie d'Yverdon-les-Bains, explique que la ville a été "coupée par tiers" afin de pouvoir, en cas de pénurie, réaliser un délestage avec 4 heures de coupure et 8 heures d'électricité par tiers de ville. Ces considérations ont "mis en évidence où étaient les sites sensibles". Ainsi, "concrètement, nous allons réalimenter par un câble électrique les sites sensibles", développe le responsable.

Dans cette commune d'environ 30'000 habitants, les autorités ont donc décidé de doubler le câblage électrique de ces services essentiels pour leur permettre de permuter en cas de besoin sur l'un des autres secteurs de la ville où l'électricité resterait distribuée.

## **Gestion des eaux usées**

Tous ces travaux concernent en premier lieu les sites d'urgence: la police, les pompiers, l'hôpital. Mais la ville d'Yverdon a aussi pris en compte la gestion des eaux usées. "Chez nous, on a une particularité, c'est que la station d'épuration a dû être réalimentée. Si nous ne l'avions pas fait, en cas de délestage, nous aurions eu la mauvaise surprise de voir les eaux usées temporairement se déverser dans le lac, ce que personne n'aurait souhaité", explique Jean-Michel Germanier.

Le montant des investissements se monte à 1,2 million pour doubler ce câblage. Le budget s'élève à 2,5 millions, en intégrant tous les paramètres. Jean-Michel Germanier assume le fait que de telles dépenses ne seront peut-être pas utilisées cet hiver.

"Oui, c'est un investissement pour l'hiver à venir et pour les hivers prochains. (...) Si jamais ça devait ne pas être utilisé, cela ferait toujours une redondance et une sécurité supplémentaire au niveau de notre réseau, donc c'est un investissement intelligent", conclut le directeur du service de l'énergie.

## **Delémont avant-gardiste**

D'autres communes ont également fait certains travaux. Dans le canton du Jura, par exemple, à Delémont, des travaux pour 2 millions de francs ont démarré dès 2009 déjà. Les autorités ont créé une alimentation supplémentaire, un réseau sécurisé indépendant, pour garantir les services d'urgence.

Les régions lausannoises et genevoises se sont elles concentrées sur les STEP, la gestion des eaux usées, l'eau potable et sur le chauffage à distance. Mais ce ne sont que les communes propriétaires de leur réseau électrique qui peuvent tenter d'organiser leur propre délestage.

## **Rôle des opérateurs électriques**

La plupart des autres villes ou villages dépendent des opérateurs électriques, et ces distributeurs ne peuvent pas assurer tous les sites.


"Ces villes et villages ne peuvent pas avoir de garantie", explique Frédéric Richoz, responsable du réseau haute tension au Groupe E, dans La Matinale lundi. "Donc, nous (les opérateurs électriques), nous allons répondre aux ordonnances et aux règles qui nous sont dictées par la Confédération. Et cela dépendra aussi des conditions techniques qui peuvent permettre ces dérogations. Alors, on pourrait imaginer que certaines communes ou certains cantons financent eux-mêmes des réseaux parallèles pour alimenter leurs infrastructures".

Sujet radio: Dominique Choffat

Adaptation web: Julien Furrer

Publié hier à 21:45 - Modifié hier à 22:15

## À consulter également

 Chauffage limité et horaires des magasins réduits: le plan du Conseil fédéral en cas de pénurie d'électricité. [GAETAN BALLY - KEYSTONE]

**Chauffage limité, contingentements et coupures: le plan du Conseil fédéral en cas de pénurie d'électricité**

Suisse

Mercredi à 15:30

 Les opérateurs de téléphonie craignent que le courant ne passe plus [Carlos Giusti - AP]

**Pourrons-nous encore téléphoner en cas de coupure de courant?**

Suisse

Le 10 novembre 2022

 Vision de nuit, lumières floues. [Anna\_Om - Depositphotos]

**Que font les cantons romands pour se préparer au délestage électrique**

 Des pylônes électriques dans le canton de Glaris. [Alessandro Della Bella - Keystone]

**Téléphonie, paiements, transports: un document montre la fragilité de la**

## planifié?

Suisse

Le 12 octobre 2022

## Suisse face à un éventuel black-out

Suisse

Le 24 août 2022

## À propos de la RTS

A propos

FAQ

Conditions générales

Charte de confidentialité

Gérer les paramètres relatifs aux cookies

Contact

Travailler à la RTS

Communiqués de presse

Play Suisse

Recevoir nos programmes

Comment écouter nos podcasts

Ventes aux professionnels

Visiter les studios

Assister aux émissions

La Boutique RTS

RTS Avec Vous

SSR Suisse Romande

Médiation

Jurisprudence

SRF | RSI | RTR | SWI